

## Canal d'Orléans

### A la redécouverte du Canal d'Orléans

Déclassé en 1954 par l'Etat suite à un trafic faible, le Canal d'Orléans a pourtant été l'un des plus importants canaux parmi les voies navigables françaises depuis sa création en 1676. Aujourd'hui propriété du Conseil Général du Loiret, les 76 km de canaux sont en réhabilitation pour permettre d'ouvrir à nouveau cette voie au trafic fluvial qui reliait autrefois la Seine et le Canal de Bourgogne. Récemment, une piste cyclable reliant le canal de Montargis via Lorris permet aux adeptes du vélotourisme de découvrir le Canal. Pour ceux qui aimeraient le découvrir à pied, des sentiers de randonnées sont spécialement aménagés par le Conseil Général pour permettre le déplacement le long de la voie depuis Orléans jusqu'à Lorris.

### Un espace préservé

Desservant principalement les villes d'Orléans, de Chécy, de Fay-aux-Loges, de Lorris et de Chailly-en-Gâtinais, le canal d'Orléans a su aussi conserver l'aspect sauvage que lui confère la Loire. Au gré de la découverte des villages du Loiret, il n'est donc pas étonnant de croiser une faune et une flore incroyable de diversité, et d'en profiter pour flâner le long des chemins de halage qui sont encore conservés de nos jours. A Orléans, les quais entre le Pont Georges V et Thinat ont fait l'objet d'une rénovation complète par l'agglomération en respectant la méthodologie d'origine. Cette partie accueillera à l'avenir nombre de commerces tout en respectant l'environnement, faisant ainsi des quais d'Orléans un endroit accueillant et dynamique.

### Des possibilités infinies

Le Canal d'Orléans, c'est aussi l'occasion de découvrir un cadre exceptionnel, réhabilité avec le plus grand soin pour permettre et la sauvegarde de l'environnement, et la découverte d'un milieu particulier, avec sa faune et sa flore, par le plus grand nombre.

